

CHRONIQUE
Mathieu Bock-Côté

Le nouveau puritanisme américain progresse

Aux États-Unis, la chanson *Baby it's Cold Outside* est considérée comme un classique de Noël. Datant de 1948, elle raconte l'histoire d'un homme cherchant à séduire une femme et l'invitant à rester chez lui en prétextant qu'il fait froid dehors et qu'elle ne devrait pas s'y risquer.

Il insiste, elle hésite, il pousse sa chance, elle joue avec lui et se laisse finalement tenter. Mais début décembre, on apprend que plusieurs stations de radio américaines décidaient de bannir cette chanson des ondes. Elle banaliserait apparemment le harcèlement sexuel contre les femmes, désormais jugé intolérable dans un contexte post #MeToo. Des stations de radio du Canada anglais firent de même. Cette censure a toutefois engendré une vraie protestation populaire, qui a poussé certaines radios à rétro-pédaler, le commun des mortels s'exaspérant de cette nouvelle affaire de censure.

Les histoires de censure à l'américaine répondent à peu près toujours au même scénario. Une œuvre est ciblée par un lobby victimaire prétendant qu'elle lui rappelle sur le mode traumatique son oppression historique. Puis l'autorité responsable se soumet. Un nouveau droit prend forme : celui de ne pas être offusqué. C'est l'hypersensibilité des victimes professionnelles qui fixera les frontières de ce qui peut être dit dans l'espace public. Ce nouveau droit s'accompagne d'un programme, la déconstruction de la culture « dominante » pour révéler les schèmes de domination qu'elle reconduirait et légitimerait. Par exemple, la virilité est réduite à une forme de masculinité toxique. Tout ce qui appartient à l'ancien monde peut devenir la cible de cette passion destructrice qui réduit les rapports sociaux au simple clivage entre les dominants et les dominés.

Concrètement, la culture doit être expurgée. On en avait vu une manifestation

en 2017 quand, aux États-Unis, des militants antiracistes avaient plaidé pour le déboulonnement de statues se référant à la Confédération, comme si leur simple présence témoignait moins de la complexité des mémoires s'entremêlant dans la cité que d'une célébration décomplexée de l'esclavage. Dans le cadre de cette même controverse, un festival de cinéma de Memphis avait déprogrammé *Autant en emporte le vent*. On pourrait multiplier les histoires semblables dans les universités, où cette entreprise d'épuration idéologique se mène sous le couvert des « postcolonial studies ». Au nom de la lutte contre le racisme, le sexisme et l'homophobie, c'est à une entreprise d'éradication symbolique de la civilisation occidentale qu'on s'adonne. Faudra-t-il dans ce monde contrôlé un nouvel index répertoriant les œuvres autorisées et celles à proscrire ?

Cette entreprise de rééducation idéologique d'une ampleur inégalée dans les sociétés démocratiques est souvent relayée par le système scolaire, qui éduque moins qu'il ne déséduque, comme s'il confondait l'émancipation des nouvelles générations et leur désoccidentalisation. Le nouvel homme nouveau doit émerger, sans racines ni mémoire, lavé de l'ancien monde, parfaitement manipulable, et reprenant chaque mot d'ordre du progressisme. Le nouveau monde s'impose en jetant le soupçon sur tout ce qui se présente sous le signe de l'héritage.

La censure de *Baby it's Cold Outside* a néanmoins une dimension

supplémentaire : elle révèle une mutation du rapport entre les sexes dans une Amérique qui voit remonter à la surface sa vieille tentation puritaine. C'est désormais la séduction, associée à une forme de tromperie et d'agression inavouée, qu'il faut condamner. À ce compte, c'est l'histoire de la littérature qu'il faudra congédier. Le féminisme prétend rééduquer intégralement la logique du désir, à partir d'une sociologie paranoïaque qui s'imagine partout un patriarcat prédateur créant et banalisant tout à la fois une culture du viol. C'est aux plis les plus intimes de la culture qu'on s'en prend.

C'est ainsi qu'on comprendra l'obsession nouvelle pour le consentement. Au sens strict, le consentement va de soi : comment pourrait-on s'opposer à cette exigence élémentaire ? Mais sa radicalisation nous fait basculer dans l'univers du contractualisme intégral, comme si le désir pouvait devenir absolument transparent à lui-même. Certaines applications téléchargeables sur téléphone portable entendent ainsi formaliser chaque étape du consentement sexuel. Ce monde aseptisé, sans péché ni zone grise, est simplement un monde inhumain. Il faut lui résister en chantant des chansons paillardes, des chansons grivoises et des chansons sensuelles comme *Baby it's Cold Outside*. Chantons même des chansons d'amour. Même les plus mielleuses comprennent mieux la bête humaine que ces nouveaux commissaires idéologiques au service du néoféminisme purificateur.

100 000 citations et proverbes sur evene.fr ENTRE GUILLEMETS

5 décembre 1840 : retour des cendres de l'Empereur à Paris.



Victor Hugo

Le char s'est remis en marche, les tambours battent aux champs, le canon redouble. Napoléon est devant la grille des Invalides. Il est deux heures moins dix minutes.

Ce que furent vraiment les cahiers de doléances de 1789

Dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, Tocqueville a écrit que les 60 000 cahiers de doléances rédigés dans la perspective de l'élection des députés aux états

généraux de 1789 exprimaient « le testament de l'ancienne société française ». En effet, ils ont plus une valeur testamentaire qu'ils n'annoncent la révolution à venir. Non qu'ils ne demandent certaines réformes d'envergure. Même les cahiers des ordres privilégiés, en particulier ceux de la noblesse, acceptent majoritairement de sacrifier leurs privilèges fiscaux (de ce point de vue, les élites honnies de l'Ancien Régime se montrèrent plus généreuses, comme l'a rappelé Tocqueville, que les notables du XIX^e siècle, pour ne pas parler des défenseurs actuels de toutes les acrobaties en matière « d'optimisation fiscale »). Mais ces cahiers ne réclamaient en aucun cas la révolution juridique de l'été 1789. Ils restaient dans leur très grande majorité attachés au roi, regardé comme le « Père du peuple ». On critiquait le « despotisme ministériel », on réclamait la liberté individuelle (*habeas corpus*) et la liberté de la presse, la fin des droits féodaux mais non une remise en cause de la personne du roi et de la monarchie elle-même.

Comment ont été rédigés ces cahiers de doléances qui, dans l'esprit de l'ancienne monarchie, devaient servir de mandats impératifs, c'est-à-dire qu'ils liaient les députés des états généraux ? Ces derniers n'étaient pas des

« représentants », comme ils le deviendront en juillet 1789, mais de simples mandataires de leur ordre (même si le règlement royal demandait de donner une grande liberté aux élus des trois ordres, le tiers ayant obtenu le

doublement de ses députés). Pour les ordres privilégiés, le système était assez simple. À l'occasion de l'élection de leurs députés, le clergé et la noblesse, y compris les femmes possédant fief, se réunirent au chef-lieu de leur bailliage (ou sénéchaussée), l'équivalent plus ou moins des futurs départements, pour y rédiger un cahier de doléances qu'ils donnèrent ensuite à ceux qu'ils avaient élus.

À charge pour ces derniers de respecter scrupuleusement ces doléances aux états généraux lors de leur réunion à Versailles.

Pour le tiers état, la procédure fut plus complexe car elle se faisait à deux degrés. Dans chaque paroisse, les habitants rédigeaient leurs doléances, qui étaient souvent très locales (concernant le droit de chasse, la question du moulin banal, du four seigneurial ou du péage). Déjà, à ce stade, la parole du laboureur (paysan propriétaire) l'emportait sur celle du manouvrier (l'ouvrier agricole). Ensuite, ces doléances faisaient l'objet d'une synthèse au niveau du bailliage, essentiellement dominé par l'élite du tiers, donnant ainsi à la bourgeoisie urbaine une capacité de filtrage et d'orientation des doléances rurales. Les cahiers des bailliages sont, par exemple, bien plus hostiles dans l'Ouest au clergé qu'au niveau des cahiers paroissiaux. C'est ce qui nourrira les critiques de la part des aristocrates. Ces derniers estimaient qu'en possédant de nombreuses seigneuries rurales, ils représentaient comme « corps intermédiaires », selon le mot de Montesquieu, aussi bien, sinon mieux, les campagnes que les élites urbaines, soutenant avant tout les intérêts des villes.

Mais la bourgeoisie réussira à ridiculiser cette prétention. Rivarol écrivant ironiquement que les aristocrates sont des « intermédiaires » entre le roi et le peuple « comme le chasseur est un intermédiaire entre le fusil et sa proie ». Beaucoup d'encre a coulé sur le rôle de certains « cahiers-type », rédigés par des hommes d'influence du tiers (l'auteur des *Liaisons dangereuses*, Choderlos de Laclos, l'avocat Thouret, etc.). Ces « modèles » ont existé

mais ils n'ont pas empêché les paysans de faire entendre leurs voix, notamment à propos de l'abolition des droits féodaux, revendication absente des cahiers urbains. Déjà la différence se faisait sentir entre la ville et le « plat pays », comme on disait alors pour parler des périphéries...

Au total, toutes ces doléances évoquaient le profond désir d'une réforme de la monarchie absolue en une « monarchie limitée », avec un droit national de consentir l'impôt, mais en aucun cas une révolution. Toutefois, et la remarque présente son intérêt aujourd'hui, certains historiens soulignent que c'est au moment même de la rédaction de ces cahiers, durant l'hiver 1788-1789, que la prise de parole va jouer le rôle d'une « prise de conscience » : la bourgeoisie « nationale » sent monter en elle un fort sentiment de frustration sociale qui la pousse vers la radicalité. Il aurait fallu toute l'habileté d'un Richelieu ou d'un Mazarin pour gérer cette poudrière qui échappe complètement à la compréhension d'un banquier comme Necker ; or le roi a eu la maladresse de le choisir durant l'été 1788 comme « premier ministre ». Louis XVI va alors accumuler les erreurs avant même la réunion des états généraux le 5 mai 1789. Il finira par proposer une réforme de la monarchie dans son discours du 23 juin, mais il était trop tard. La question était passée d'un désir de réforme (résoudre la question financière) à un débat politico-philosophique : mettre fin à la société d'ordres et assurer le passage de la souveraineté royale à la souveraineté nationale. En cela, les députés élus en 1789 sont allés sciemment bien au-delà de leurs cahiers de doléances. C'est ce qui s'appelle une révolution juridique qui aura été en partie le fruit des atermoiements du pouvoir.

*Auteur des « Antipolitiques » (Grasset, 2014) et, avec Thomas Branthôme, d'« Histoire de la République en France, des origines à la V^e République » (Economica, 2018).

FIGAROVox

... UNIVERSITÉ
«Éviction d'un sociologue qui s'était opposé aux "décolonialistes" :

l'université en péril», par Laurent Bouvet, professeur de science politique, auteur de «La Gauche zombie. Chroniques d'une malédiction politique» (Lemieux éditeur, 2017)

... AFFAIRE RONALDO
«Divulguer le secret professionnel d'un avocat, c'est bafouer la justice», par M^e Hervé Temime, auteur de «La Défense dans la peau» (Stock, 2012)

Les rencontres du FIGARO

RENCONTRE AVEC MICHEL ONFRAY le mardi 22 janvier 2019 à 20 heures Salle Gaveau.

Réservations : 01 70 37 31 70 ou www.lefigaro.fr/rencontres.



JACQUES DE SAINT-VICTOR

Les cahiers de doléances se multiplient dans le pays dans le cadre de la fronde des « gilets jaunes ». Le terme fait référence, bien sûr, aux cahiers de doléances rédigés en vue de la convocation des états généraux en 1789. Le professeur d'histoire du droit à l'université Paris -XIII et au Cnam* raconte cet épisode célèbre de notre histoire.

LE FIGARO

Dassault Médias 14, boulevard Haussmann 75009 Paris
SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS 14, boulevard Haussmann 75009 Paris
Directeur des rédactions Alexis Brézet

Arnaud de La Grange (International), Étienne de Montety

Directeur artistique Pierre Bayle
Rédacteur en chef Frédéric Picard (Web)

FIGAROMEDIAS 9, rue Pillet-Will, 75430 Paris Cedex 09
Tél. : 01 56 52 20 00 Fax : 01 56 53 32 07

Impression L'imprimerie, 79, rue de Roissy 93290 Tremblay-en-France
Midil Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
Ecoprint Casablanca Maroc ISSN 0182-5852



Ce journal se compose de :
Edition nationale
1^{er} cahier 22 pages
Cahier 2 Economie
8 pages
Cahier 3 Le Figaro